

Nous acceptons les deux premières mesures et nous repoussons la troisième, mais rendons-nous compte de la dépense que comportent 15 lits à l'hôpital.

15 lits donnent lieu à 5,475 journées; en comptant la journée à 2 fr. 25 comme l'a fait l'administration hospitalière elle-même, nous trouvons que pour maintenir à l'hôpital 150 lits au lieu de 135, il faudrait 12,318 fr. de plus que la somme portée en recettes au budget des hospices. Mais n'avons-nous pas lieu d'espérer que des efforts faits par la sous-commission chargée d'étudier les moyens d'augmenter les revenus de l'hospice, il en résultera pour cet établissement un certain accroissement de ressources?

Le dernier mot n'est certainement pas dit au sujet des économies que pourra réaliser la nouvelle administration, dont l'attention est éveillée sur ce point et qui se préoccupe sérieusement de trouver les voies et moyens de ménager les deniers municipaux; nous avons remarqué qu'à l'hôpital il y a un personnel qui, croyons-nous, pourrait être réduit; faut-il réorganiser 49 religieuses ou servantes pour soigner 150 malades? Il y a certainement quelque chose à faire de ce côté.

L'administration des hospices poursuivra le placement des enfants à la campagne, nous en avons l'assurance, et les économies qu'elle réalisera par cette mesure lui permettront d'admettre à l'hospice les vieillards nés à Roubaix qui se trouvent dans les conditions d'admissibilité.

La baisse du prix du charbon prend des proportions considérables, et nous permet d'espérer que les hospices pourront bientôt acheter leur combustible au prix de 1872.

Nous sommes donc fondés à penser que l'administration hospitalière pourra maintenir 150 lits à l'hôpital avec l'allocation de 130,000 fr.

Après les considérations produites au cours du présent rapport, la Commission des finances propose au Conseil de prendre la délibération suivante:

L'administration des hospices maintiendra à l'hôpital 150 lits au minimum durant l'année 1874; le Conseil, de son côté, s'engage à voter, dans sa session de novembre, un crédit supplémentaire de 14,000 fr., si le besoin en est justifié.

Sous ces réserves, le Conseil approuve le budget des hospices pour 1874 modifié selon le vote qu'il a émis dans sa séance du 26 décembre dernier.

Le Conseil approuve, en outre, le présent rapport dans tout son contenu.

Le rapporteur,
CH. DAUBERT.

OBIT SOLENNEL Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, le mardi 30 juin 1874, à 8 heures et demie, pour le repos de l'âme de **MARIE CAMILLE DESCARPENTRIE**, épouse de M. A. VERMEEREN, décédée à Roubaix le 26 mai 1874, à l'âge de 40 ans et dix mois.

La famille prie les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

OBIT SOLENNEL Un obit solennel du mois sera célébré le mardi 30 juin 1874, à neuf heures, en l'église Notre-Dame, pour le repos de l'âme de **Monsieur HENRI DURIEZ**, décédé à Roubaix, le 3 juin 1874, à l'âge de 49 ans et 9 mois.

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Une conférence du capitaine de Mun

Nous venons d'assister à un magnifique spectacle, à un spectacle si beau, si grand et qui a ouvert à nos yeux de si profonds horizons que, si graves que soient les redoutables questions pendantes à l'heure présente, il ne nous paraît pas qu'il y ait de sujet plus important que le fait qui s'est révélé à nous aujourd'hui. Et surtout il n'en est pas, au milieu de tant de tristesses, qui soit plus consolant. Devant lui, il faut s'écrier comme le grand prêtre de Racine:

Et quel temps fut jamais plus fertile en miracles?

Que nous parle-t-on de l'indifférence et de l'apathie des hautes classes? nous avons vu un gentilhomme posséder, comme d'une passion dominante, de l'amour et du dévouement pour ses frères ignorants et souffrants! que nous parle-t-on du scepticisme anti-religieux qui règne sur notre société? nous avons vu un soldat parler avec la foi et l'ardeur d'un docteur de l'Eglise! que nous parle-t-on de l'ignorance et de la légèreté de notre âge? nous avons vu un jeune homme pénétrer des plus graves questions sociales et les traiter avec autant de sérieux, de profondeur et d'habileté que d'entraînant éloquentes!

Au premier aspect, M. le capitaine comte de Mun, avec sa physionomie distinguée, sa noble prestance, ses manières gracieuses et son extérieur soigné, est, à la foi, un beau soldat, un charmant officier. Il n'a pas même la recherche de la simplicité.

Oublieux, comme on l'est trop de notre temps, de ce que peut être celui que Dieu s'est choisi et dont il s'est emparé, pendant que M. de Mun saluait avec une grâce modeste ceux qui étaient venus l'écouter, et qu'il prenait la parole avec une intention légèrement parisienne, nous n'attendions guère mieux que des banalités charitables. Combien nous nous trompions!

Ce n'est pas que M. de Mun n'ait toute cette délicatesse extérieure, de manières et de paroles qui fait l'homme du monde. Il la possède, au contraire, au suprême degré; il la possède comme il appartient à un la. Féronnais. C'est avec elle, en même temps qu'avec une modestie charmante, qu'il a salué dans son auditoire tant d'hommes blanchis dans les luites du dévouement aux œuvres de Dieu. Mais qu'est-ce que ces charmes dehors, auprès du grand cœur et du grand esprit qu'il a pour ainsi parler, ouvert devant nous?

Avec quel accent ému, passionné, enthousiaste il a raconté l'éclosion de la grande œuvre dont il est le héros, et dont il ne veut être que l'humble instrument! Ce sont, a-t-il dit, les malheurs de la patrie qui l'ont jeté à genoux, dans une église dévastée, au milieu de Paris ensanglanté et fumant, pour jurer à Dieu de se dévouer au relèvement de sa patrie par la foi; ce sont les événements qui lui ont suggéré l'idée des cercles ouvriers; c'est le sang des martyrs de la rue Haxo qui a fait prospérer le cercle ouvert à deux pas de leur calvaire. Et comme il comprend bien le vrai caractère de son œuvre! Parlant du jour où s'en fit l'inauguration, il s'écria: «Vingt ouvriers m'en-touraient alors; mais, quoique plus tard, j'ai vu des milliers d'autres se presser auprès d'eux, je n'ai jamais ressenti tant de joie, tant de reconnaissance à Dieu et tant d'espérance que le jour où, pour la première fois, je me suis vu, avec vingt ouvriers, dans ce cercle qui avait écrit sur sa porte le nom de cercle catholique et dont la bannière portait une croix.»

Que de choses charmantes il a dites sur l'histoire de la fondation de ce cercle! Il les racontait avec cette joie enivrante, cette radieuse gaieté qui débordent du cœur des missionnaires, lorsqu'ils évoquent les souvenirs de leurs pénibles travaux. Il a rapporté les principaux traits de l'organisation donnée au cercle avec un grand charme littéraire, qui transformait l'exposé d'arides détails en les plus nobles peintures, les plus éloquentes descriptions. Que ne pouvions-nous le suivre dans tous ces développements!

Mais nous avons hâte de nous faire, en quelques mots, le faible écho des grandes considérations qu'il a développées. C'est au point de vue le plus élevé qu'il s'est placé, pour examiner les grandes questions sociales qu'il a si intrépidement entrepris de saisir corps à corps, par les actes et par la parole.

«Le mal qui a battu notre pays, dit-il, l'ennemi qui le poursuit, le presse et menace de l'anéantir, nommons-le franchement, avec la netteté réclamée par des circonstances qui ne souffrent ni retards ni atténuations; ce mal, cet ennemi, c'est la Révolution. Non pas telle ou telle crise politique, en particulier, mais tout cet ensemble de perturbations profondes, unique dans son principe, indéfiniment multiple dans ses effets, qui s'est attaqué à la Religion et qui a renversé l'autorité, qui a détruit l'abnégation et le dévouement du riche et la résignation du pauvre, qui a donné carrière au désordre tous les jours grandissant qui ne peut manquer de se produire dans une maison dont le Maître a été chassé. Le Maître ici, c'est Dieu.»

Et ce n'est pas pour une œuvre particulière qu'ils sollicitent les dévouements: il veut que les hautes classes qui, par leurs exemples, plus encore que par leurs leçons, ont corrompu les masses populaires, enfantent de toutes parts des apôtres pour ramener celles-ci des égarements où elles les ont poussées; il veut que les classes dites dirigeantes méritent vraiment ce nom; au lieu de ne le recevoir, comme aujourd'hui, que parce qu'elles ne dirigent rien.

«Vous périssez», s'écriait-il, parce qu'au-dessus de l'indifférence et de l'égoïsme d'en haut, se développent et grandissent les haïnes et les convoitises d'en bas, et que rien ne vient ranimer le dévouement des uns et la patience des autres. Aux cœurs ulcérés par l'envie, exaltés par le spectacle de criminelles jouissances, venez, venez tous, prodiguer la charité, venez, chrétiens, montrer au peuple que vous êtes ses seuls amis. Et ne craignez pas de présomption dans cette tentative. Il n'y aurait de présomptions que dans le doute; car, si vous doutez, c'est que vous ne comptez que sur Dieu, vous pouvez tout entreprendre et tout espérer.»

En disant ces choses — et combien plus belles elles étaient sous ses propres paroles! — le visage du vaillant chrétien se transfigurait. Ce n'était plus un homme du monde, ce n'était plus un soldat, c'était un apôtre. On se croyait, en l'entendant, revenu aux temps où l'Eglise enfantait les Sébastiens et les Maurices.

Mais, plus nous nous efforçons d'évoquer ce discours, plus nous sentons qu'il nous échappe. Et, d'ailleurs, il ne suffirait pas de le lire en entier, avec tous ses mots si délicats et si profonds, ses aperçus si variés et si étendus, ses élans de foi et de patriotisme si ardents; il fallait l'entendre; il fallait voir ce beau visage rayonnant d'amour et d'enthousiasme; il fallait sentir la vibration de cette voix sympathique. Oh! qui le représentait bien un digne enfant de cette France dont il a dit, après un autre grand cœur, qu'on se la doit figurer vêtue de la robe d'un prêtre et avec une tunique de soldat sur les épaules!

Qu'il soit béni, en lui-même et en Celui qui l'envoie et l'inspire! C'est un Dieu qui les plus frappants des temps où Dieu veut montrer son action d'une manière élatante, que le choix d'hommes les moins destinés en apparence à remplir les missions qu'il leur confie. Il a choisi douze pêcheurs pour convertir le monde; il a choisi une bergère pour sauver la France d'une invasion; voilà qu'il choisit des soldats pour prêcher la charité. Puissent tous les catholiques français comprendre tout ce qu'il y a là d'espérances et d'encouragements; puissent-ils s'inspirer d'un si noble, si beau, si entraînant exemple!

F. RENARD.

(Vraie France)

Faits Divers

— Parmi les dernières pétitions adressées à l'Assemblée nationale, et l'on sait s'il y en a! il s'en trouve une qui mérite d'une manière toute particulière d'attirer l'attention.

Elle porte le numéro 6,648 et est ainsi désignée sur le registre des pétitions: «Le sieur Bourdonnet, à Paris, demande que l'Assemblée nationale lui restitue le trône qui lui appartient.»

Il paraît que ce pétitionnaire est — du moins c'est lui qui l'affirme — le dernier des Carolingiens!

Avec sa pétition, faite dans toutes les règles, le sieur Bourdonnet a adressé à l'Assemblée une foule de documents et de parchemins à l'aide desquels il espère prouver d'une manière irréfutable qu'il est bien «authentiquement» le seul roi de France.

Le sieur Bourdonnet promet, dans le cas où il reconquerrait son trône, d'octroyer à la France le drapeau vert!

— La *Gazette diocésaine d'Irkoutsk* annonce que, le 6 avril, est arrivé au couvent Voznessensky de cette ville un pèlerin âgé de cent vingt-quatre ans, venu à pied du gouvernement de Tomsk. Ce vénérable centenaire se nomme Zakbar Gladyschew et est originaire de Tiflis. Son père était mort à cent quarante-huit ans, sa mère à cent trente-huit. Gladyschew a fait, il y a dix ans, c'est-à-dire à l'âge de cent quatorze ans, un pèlerinage à pied de Tomsk à Nertchinsk et Kiathla. Sa vue et son ouïe sont parfaitement conservées, et il marche encore très facilement. C'est dans les bras seulement qu'il ressent une certaine faiblesse. A l'église du couvent Voznessensky il s'est tenu debout pendant toute la durée du service divin.

— M. Alp. Flament, membre de la Société agricole du Brabant, écrit au journal de cette société pour lui signaler le moyen suivant de chasser des greniers les charançons autrement dits *calandres*.

On évalue à plus de 200 millions de francs les dégâts occasionnés annuellement dans les greniers de l'Europe par les charançons.

Un ouvrier des environs de Nivelles a trouvé par hasard le moyen de se débarrasser de cet insecte dévastateur.

Dans un grenier où 200 hectolitres de froment étaient ravagés par le charançon on vint à introduire du chanvre non fané et non battu. Le lendemain on fut bien étonné de voir les chevrons couverts de charançons qui fuyaient vers le faite de la toiture.

On remua plusieurs fois le froment et la retraite de ces insectes dura six ou sept jours; depuis lors, on n'en vit plus un seul dans le grenier, la même expérience ayant été faite tous les ans.

Il faut, chaque année, au moment où se fait la récolte du chanvre femelle, balayer le grenier et y placer, à différents endroits, quatre ou cinq poignées de chanvre ayant encore son cheuvevis.

On se procura du chanvre avant la moisson, en lesemant non en juin, mais à la fin de mars.

Un peu avant la moisson, il exhale assez d'odeur pour être mis dans le grenier avant la récolte.

— On nous rapporte qu'un incendie éclata chez un fermier du hameau Faintiau à Havinnes (Belgique). Un vieillard âgé de 70 ans y a été victime de son dévouement. Il avait déjà sauvé deux vaches de l'incendie; il emmenait encore un bouf de l'étable quand la toiture s'effondra sur lui. On vint immédiatement à son secours, mais quand on fut parvenu à le retirer ce n'était plus qu'un cadavre.

— La semaine dernière un incendie éclata à Hertzin et a détruit une grande ferme et cinq maisons. Le personnel de la station de Blandain, nous écrit-on, s'est distingué d'une façon toute spéciale.

— L'affaire Jaumart, ainsi que nous l'avons dit, vient d'être renvoyée par la cour de cassation devant la cour d'assises de la province de Liège. Elle sera jugée dans une session extraordinaire, qui sera probablement fixée à la fin du mois de septembre ou dans le courant du mois d'octobre.

— Un crime affreux a été commis mardi à Wandre.

A la suite d'une querelle survenue, entre F... et son neveu, tous deux forgerons, le premier a donné au second deux coups d'un fer rouge dans le ventre.

Il y a eu perforation; l'état de la victime est des plus graves.

M. le juge d'instruction Delchambre s'est rendu hier matin sur les lieux.

— La cour d'assises du Hainaut, dans son audience du 24 juin, a terminé l'affaire Henri Cauchie, accusé d'assassinat sur la personne de sa femme.

M. le président a posé les questions suivantes au jury:

1° Henri Cauchie est-il coupable d'avoir à Wasmes, le 23 mars 1874, commis volontairement et avec intention de donner la mort un homicide sur la personne de Thérèse Gosselin, son épouse?

2° Ce crime a-t-il été commis avec préméditation?

Il est six heures un quart. Le jury se retire dans sa salle de délibérations et en sort cinq minutes après, rapportant un verdict affirmatif sur les deux questions.

L'accusé est introduit et on lui donne connaissance de la réponse du jury.

M. le substitut du procureur du roi requiert l'application de la peine de mort.

La cour se retire et elle rentre bientôt en séance avec un arrêt qui condamne Henri Cauchie, ouvrier brasseur à Wasmes, à la peine de mort. L'arrêt porte que l'exécution aura lieu sur l'une des places publiques de Mons.

Cauchie entend sans sourciller cette terrible condamnation.

TRIBUNAUX

Le journal le *Figaro* a publié dernièrement un article, signé Fauro, ayant pour but de dénoncer différents abus qui, selon lui, se commettraient dans la vente au détail des tabacs. Dès le lendemain, une lettre démentant les faits cités dans cet article fut adressée par M. Laroche, débitant de tabac, rue Royale, au journal qui l'inséra. Un autre marchand, M. Regnard, gérant du bureau de tabac, dit de «la civette» place du Palais-Royal, avait cru voir dans l'article du *Figaro*, où il était désigné, une atteinte à son honneur et à sa considération, et il a porté plainte en diffamation contre le

gérant du *Figaro*, M. Guilbert. L'affaire a été jugée hier, et M. Guilbert s'est entendu condamner, conformément aux conclusions de l'avocat de la République, à 200 fr. d'amende, 200 fr. de dommages et intérêts, et à l'insertion du dispositif du jugement dans le journal le *Figaro*.

L'affaire du sieur Moreau, l'herboriste de St-Denis, semble devenir de plus en plus grave. Ce ne serait plus, paraît-il, un empoisonnement, ce sont les deux, et on l'accuse d'en avoir tenté un troisième sur le mari de sa maîtresse, un riche commerçant de St-Denis. Le poison inconnu employé par Moreau a parcheminé la peau de ses victimes dont les cadavres sont en quelque sorte momifiés. L'instruction continue. Hier, M. Blain des Cormiers a entendu sept témoins. Une perquisition a eu lieu chez Moreau. M. Etienne, commissaire de police de St-Denis, y a trouvé de nombreux paquets de substances dont la vente est interdite aux herboristes.

Nouvelles du soir

La revue de Longchamps.

On nous écrit de Paris, 28 juin.

Aujourd'hui le président de la République a passé en revue, dans la plaine de Longchamps, l'armée de Paris et de Versailles.

A 3 heures moins un quart, le maréchal de Mac-Mahon, accompagné de sa maison militaire, est arrivé en voiture de Versailles à la porte de Boulogne. Il y a trouvé réuni l'état-major qui devait l'accompagner. Le maréchal est monté à cheval et s'est dirigé vers la plaine de Longchamps où les troupes étaient massées.

A 3 heures précises, des salves d'artillerie saluaient son arrivée, les tambours battaient aux champs; les honneurs militaires lui étaient rendus.

Le maréchal a été reçu sur le champ de manœuvres par le général de Ladmirault, commandant en chef de l'armée, qui a pris place à ses côtés.

Le maréchal a passé devant le front des troupes; celles-ci étaient en ligne, la droite de bataille du côté de St-Cloud.

Le maréchal s'est placé ensuite au centre du champ de courses, en face de la tribune gouvernementale. Il avait à sa droite le général de Ladmirault et le général de Clissey, ministre de la guerre; à sa gauche le général commandant le corps de troupes qui défilait et le duc de Nemours, général de division; derrière lui, un nombreux état-major d'officiers français parmi lesquels on remarquait le commandant d'état-major de Bastard, député, et les attachés militaires des ambassades et légations étrangères, tous en grand costume national.

Le défilé a alors commencé dans l'ordre suivant:

Le bataillon de St-Cyr, La gendarmerie mobile, Les gardes de Paris; Les sapeurs-pompiers de Paris; Le corps du génie;

Les divisions de troupes de ligne composées d'un bataillon de chasseurs à pied et de régiments d'infanterie;

Ensuite l'escadron de Saint-Cyr, l'artillerie et la cavalerie qui débouchaient du côté de la ferme de Bagatelle où ils étaient massés.

Dans ce défilé de cavalerie qui a eu lieu au trot des chevaux, l'escadron et les écuyers de Saint-Cyr ouvraient la marche. Venaient ensuite l'artillerie, les gendarmes à cheval, les gendarmes mobiles à cheval, les gardes de Paris à cheval, les chasseurs à cheval, les dragons et les cuirassiers.

Pendant le défilé de chaque division d'infanterie et de cavalerie, une musique de la division se rangeait en face du Maréchal et jouait. Le Maréchal saluait les généraux et les drapeaux des régiments qui s'abaissaient devant lui.

Les commandants des corps qui défilait venaient successivement prendre place à côté du Maréchal et retournaient ensuite prendre la tête de leurs colonnes.

A 4 heures 1/2 le défilé était terminé. Le Maréchal est venu au grand trot devant la tribune gouvernementale saluer le président de l'Assemblée et le public. Il a été alors très sympathiquement accueilli par la foule. Puis il est reparti par la porte de Boulogne. En passant devant les officiers étrangers, il les a remerciés de s'être joints à son état-major.

A l'occasion de cette revue, une foule nombreuse s'était portée dans la plaine de Longchamps et encombré les abords du champ de courses. Dans les tribunes réservées et l'enceinte du pesage pour lesquelles des billets réservés avaient été distribués, l'affluence n'était pas moindre. La tribune du milieu réservée au chef de l'Etat était pavée et décorée de tentures de velours rouge. Le président de l'Assemblée nationale a pris place dans le fauteuil du milieu; il avait à sa droite l'ambassadeur d'Autriche, l'ambassadeur de Turquie et le ministre d'Italie; à sa gauche MM. Martel et le général de Chabaud-Latour, vice-présidents et M. Renouard, procureur général de la cour de cassation; derrière lui étaient les membres qui composent le bureau de l'Assemblée: MM. Rive, Voisin, Blin de Bourdon, Cazenove de Pradine, Baze, Martin des Pallières, etc., tous les ministres, sauf M. Magne, les sous-secrétaires d'Etat, plusieurs notabilités militaires, diplomatiques et politiques, entr'autres le duc de Broglie, le maréchal Canrobert, les généraux de Martimprey, Charlot, rapporteur de la commission de réorganisation de l'armée, Leffo, ambassadeur près l'empereur de Russie, les amiraux La Roncière, le Nourry et Saisset; Léon Renaud, préfet de police, etc., etc.

La tribune de droite était exclusivement réservée aux membres de l'Assemblée nationale qui assistait presque au grand complet à cette fête militaire.

La première tribune de gauche était réservée au corps diplomatique qui était largement représenté. On remarquait dans cette tribune la présence de l'ambassadeur birmannais en costume national.

A côté de la tribune diplomatique se

trouvait la tribune de M^{me} la duchesse de Magenta.

Les autres tribunes étaient réservées au Jockey-Club, au Conseil d'Etat, au Conseil municipal, à l'assistance publique, etc., etc., et enfin à un public d'élite où l'on remarquait les notabilités de tout ordre.

L'Assemblée nationale et le public ont à plusieurs reprises salué de leurs applaudissements les corps qui défilaient: le bataillon et l'escadron de St-Cyr, les gendarmes à pied et à cheval, les chasseurs à pied, l'artillerie et les cuirassiers ont été particulièrement acclamés.

On a universellement admiré la bonne tenue des troupes. Le maréchal a témoigné à cet égard sa satisfaction au commandant en chef de l'armée de Paris.

La revue a été favorisée par un temps couvert. Aucun accident n'est signalé. Tout s'est passé dans le plus grand ordre et avec une parfaite régularité.

A l'issue de la revue, le ministre des affaires étrangères est allé saluer l'ambassadeur birmannais.

On lit dans le Journal Officiel:

A la suite de la revue qu'il a passée aujourd'hui sur le champ de courses de Longchamps, le Maréchal-Président de la République a adressé à l'armée l'ordre du jour suivant:

«Soldats, Je viens de passer la revue des troupes placées sous le commandement du gouverneur militaire de Paris. Je n'ai qu'à me louer de leur bonne tenue et de la régularité des mouvements qu'elles ont exécutés devant moi.

Je saisis cette occasion pour vous exprimer la vive satisfaction que j'ai éprouvée en entendant tous les généraux commandant les corps d'armée m'affirmer le bon esprit qui vous anime.

L'Assemblée nationale, en me confiant pour sept ans le pouvoir exécutif, a placé entre mes mains, pendant cette période, le dépôt de l'ordre et de la paix publique. Cette partie de la mission que m'a été imposée vous appartient également. Nous la remplirons ensemble jusqu'au bout, maintenant partout l'autorité de la loi et le respect qui lui est dû.

Versailles, le 28 juin 1874.
Le Président de la République,
MARÉCHAL DE MAC-MAHON,
DUC DE MAGENTA.»

Dépêches Télégraphiques

(Service) particulier du Journal de Roubaix.)

LA GUERRE CARLISTE

Madrid, 28 juin. — Le bruit court que les carlistes ont abandonné Estella, et se dirigent vers Alava.

On assure que le maréchal Concha est entré dans Estella.

Le général en chef a renvoyé un reporter étranger.

Madrid, 28 juin, soir. — (Voie câble Lisbonne Falmouth.)

La prise d'Abzuza s'est opérée dans les conditions suivantes: A cinq heures du soir les carlistes ne croyant pas être attaqués, le maréchal Concha fit un mouvement rapide, malgré une tempête horrible, et il s'empara d'abord de Zennonam et ensuite d'Abzuza et de Zabai qui était défendu par huit bataillons carlistes.

Le maréchal Concha n'a eu dans ce combat, qui a duré seulement une heure, que quelques morts et une centaine de blessés.

Les carlistes ont éprouvé des pertes plus sérieuses à cause de l'artillerie du maréchal Concha. Abarzuza est une position importante qui défend l'entrée du défilé des Amezuas.

Il est probable que les carlistes qui sont à Estella seront forcés de se retirer dans la province d'Alava.

Santander, 28 juin. — (Voie anglaise.)

Un engagement important a commencé dans la matinée du 26 près d'Estella.

Un grand orage qui a éclaté hier soir a retardé les opérations.

Des bruits d'après lesquels le maréchal Concha aurait échoué dans son premier mouvement et se serait retiré à Lodosa ne sont pas confirmés.

Estella, 26 juin. — Les carlistes et les républicains combattent autour d'Estella depuis hier matin sans résultat important. Don Carlos et Dona Margarita sont attendus ici demain amenant, avec eux quatre bataillons de renfort.

DERNIERE HEURE

Madrid, lundi, 19 juin.

(Source républicaine.)

Le général Concha a été tué dans une bataille livrée à Murvo, près d'Estella. L'armée républicaine est intacte. M. Zabala est nommé général en chef de l'armée du Nord, il part dans la matinée.

M. Cottoner est nommé ministre de la guerre et M. Sagasta président du conseil.

COMMERCE

DÉPÊCHES TELEGRAPHIQUES

Havre, 29 juin.

(Dépêche de MM. Shlagdenhauffen et C^o, représentés à Roubaix par M. Bulteau-Desbonnets.)

Marché très calme, sans demande, prix nominalement inchangés.

Liverpool, 29 juin.

(Dépêche de MM. Shlagdenhauffen et C^o, représentés à Roubaix par M. Bulteau-Desbonnets.)

Ventes 10,000 b. Marché sans changement.